CONSEILLER CLIENTÈLE DE PARTICULIERS

Le conseiller clientèle particuliers s'occupe d'un portefeuille de clients. Il doit le gérer et le développer tout en prospectant de nouveaux clients. Il est soumis à des objectifs commerciaux par rapport aux produits qu'il vend. Il travaille en agence bancaire et est rattaché hiérarchiquement au responsable du marché des particuliers de l'agence qui peut être le responsable de l'agence si l'unité est petite.

Quel est son cœur de métier ?

- Suivre, conseiller et développer un portefeuille de 200 à 1000 clients.
- Un poste à la fois technique et commercial, qui constitue le point d'entrée de beaucoup d'itinéraires bancaires...

Quel est le rôle d'un chargé de clientèle de particuliers ?

Les principales fonctions de ce métier sont :

- Accompagner ses clients au quotidien, les conseiller et les fidéliser
- Prospecter de nouveaux clients
- Réaliser des objectifs commerciaux en termes de produits placés, de clients prospectés, etc.

Quel est le profil d'un conseiller clientèle banque ?

- Goût affirmé pour la vente
- Très bon sens relationnel, diplomatie, capacité à convaincre
- Rigueur et organisation personnelle
- Goût du travail en équipe

Quelles sont les compétences du conseiller bancaire clientèle de particuliers ?

- Bonnes connaissances des produits financiers
- Maîtrise des techniques commerciales
- Connaissance des outils informatique
- Bonne culture générale économique et financière
- Connaître le tissu économique local
- Connaître la réglementation bancaire, juridique, fiscale
- Maîtriser les caractéristiques des services, produits bancaires et assurance à destination des particuliers

Son niveau initial

Titulaire d'un Bac, ou d'un Bac+2 dispensant de la totalité des épreuves de matières générales du BTS Banque

Son « itinéraire formation » en alternance

- avec un bac en poche : obtenir un BTS Banque Conseiller de Clientèle
- Après un bac + 2 en poche :
  - Licence Professionnelle Banque
  - Bachelor banque - BBO

Quelles sont ses perspectives d'évolution ?

- Conseiller(e) patrimonial agence
- Conseiller(e) clientèle de professionnels

Quel est le salaire d'un conseiller clientèle ?

Entre 22 000 (débutant) à 32 000 euros brut.

CONSEILLER CLIENTÈLE DE PARTICULIERS

Le conseiller clientèle particuliers s'occupe d'un portefeuille de clients. Il doit le gérer et le développer tout en prospectant de nouveaux clients. Il est soumis à des objectifs commerciaux par rapport aux produits qu'il vend. Il travaille en agence bancaire et est rattaché hiérarchiquement au responsable du marché des particuliers de l'agence qui peut être le responsable de l'agence si l'unité est petite.

Quel est son cœur de métier ?

- Suivre, conseiller et développer un portefeuille de 200 à 1000 clients.
- Un poste à la fois technique et commercial, qui constitue le point d'entrée de beaucoup d'itinéraires bancaires...

Quel est le rôle d'un chargé de clientèle de particuliers ?

Les principales fonctions de ce métier sont :

- Accompagner ses clients au quotidien, les conseiller et les fidéliser
- Prospecter de nouveaux clients
- Réaliser des objectifs commerciaux en termes de produits placés, de clients prospectés, etc.

Quel est le profil d'un conseiller clientèle banque ?

- Goût affirmé pour la vente
- Très bon sens relationnel, diplomatie, capacité à convaincre
- Rigueur et organisation personnelle
- Goût du travail en équipe

Quelles sont les compétences du conseiller bancaire clientèle de particuliers ?

- Bonnes connaissances des produits financiers
- Maîtrise des techniques commerciales
- Connaissance des outils informatique
- Bonne culture générale économique et financière
- Connaître le tissu économique local
- Connaître la réglementation bancaire, juridique, fiscale
- Maîtriser les caractéristiques des services, produits bancaires et assurance à destination des particuliers

Son niveau initial

Titulaire d'un Bac, ou d'un Bac+2 dispensant de la totalité des épreuves de matières générales du BTS Banque

Son « itinéraire formation » en alternance

- avec un bac en poche : obtenir un BTS Banque Conseiller de Clientèle
- Après un bac + 2 en poche :
  - Licence Professionnelle Banque
  - Bachelor banque-assurance

Quelles sont ses perspectives d'évolution ?

- Conseiller(e) patrimonial agence
- Conseiller(e) clientèle de professionnels

Quel est le salaire d'un conseiller clientèle ?

Entre 22 000 (débutant) à 32 000 euros brut.